



CESE Wallonie

Conseil wallon
de l'Economie sociale

AVIS n° 30

Avis relatif à l'appel à projets « Bourse impact social »
et au projet de subvention à l'asbl Concertes à titre
de soutien financier pour le projet « Développons et
évaluons notre impact social »

Avis adopté le 25/06/2020
Par ratification électronique

Rue du Vertbois, 13c
B-4000 Liège
T 04 232 98 21
corneille.franssen@cesewallonie.be
www.cesewallonie.be

1. SAISIE

Le 9 juin 2020, le CWES a été saisi d'une demande d'avis dans le cadre de la mise en œuvre d'actions et de projets spécifiques en application de l'art.2, alinéa 2 du décret du 20 novembre 2008.

2. EXPOSÉ DU DOSSIER

Le projet s'inscrit dans la nouvelle vision de la relance économique, sociale et environnementale de la Wallonie, traduite dans « Get Up Wallonia ».

La valorisation des atouts de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat coopératif fait partie des ambitions du Gouvernement wallon.

Au-delà des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, voire de nature économique, l'intention est de se donner les outils pour objectiver la plus-value de l'action des acteurs de l'économie sociale, également sous l'angle de l'impact social.

Le projet « Développons et évaluons notre impact social » s'inscrit dans le prolongement du projet VISES (Valoriser l'Impact de l'Entrepreneuriat Social), financé pour la période 2016-2019 par le programme INTERREG (RW, Flandre, Nord de la France).

Afin de promouvoir une évaluation de l'action des acteurs de l'Economie Sociale sous l'angle de leur impact social, Concertes souhaite, dans le cadre de ce projet, animer une communauté d'accompagnateurs au secteur de l'économie sociale, former ces accompagnateurs et soutenir la démarche par un travail de recherche. La durée prévue du projet est de 24 mois pour un montant de subventions de 294.100€.

En complémentarité à ce projet, il est proposé de dédicacer des bourses permettant aux entreprises d'économie sociale de s'inscrire dans une démarche volontaire de valorisation de leur impact social.

Ces bourses doivent permettre e.a.

- à ces entreprises de s'inscrire dans une démarche d'évaluation de leur impact social en bénéficiant d'un accompagnement ;
- au projet de collecter des informations pour alimenter la recherche en matière d'impact social.

Ainsi, il est proposé d'octroyer, au second semestre 2020, 40 bourses entre 4.000€ et 25.000€ pour un accompagnement portant sur une période de 2 ans.

Budget maximal de 1.000.000€.

Notons que le CESE a rendu un avis d'initiative relatif à l'évaluation et l'impact social des politiques publiques dans le domaine social¹. Dans cet avis, le CESE évoquait ainsi le projet « VISES » : « *Sans présumer des conclusions qui pourraient en être dégagées, le CESE juge utile que l'on s'appuie sur les premiers enseignements engrangés dans le cadre d'une initiative telle que le projet VISES (Valorisons l'impact social de l'entrepreneuriat social) pour approfondir la réflexion.* »

¹ Avis d'initiative n° 1440 du 20 avril 2020.

3. AVIS

Le CWES accueille favorablement le projet « Développons et évaluons notre impact social » ainsi que le projet d'octroi de bourses qui y est lié.

Ainsi le CWES souscrit pleinement à ce que le projet s'adresse de manière large à tous les types d'entreprises de l'économie sociale à condition qu'elles respectent les principes de l'économie sociale tels que définis dans le décret du 20 novembre 2008 (et ne pas limiter aux seules entreprises des dispositifs prioritaires).

Pour ce qui est des bourses impact social, le CWES estime qu'il est essentiel que l'accompagnement s'inscrive dans une démarche d'amélioration continue au sein de l'entreprise afin de capitaliser de cette façon les processus et pratiques pour une gestion adéquate de leurs ressources et au final de disposer en interne de l'expertise nécessaire.

Enfin, le CWES souligne positivement que l'accompagnement tel qu'il est envisagé s'inscrit dans une démarche de co-construction dans la mesure où la collecte des informations va alimenter la recherche en matière d'impact social.

Pour terminer, le CWES insiste sur l'importance que l'évaluation de l'impact social porte non seulement sur les aspects quantitatifs mais également qualitatifs et, comme cela a été mis en avant par le projet VISES, sur les effets de nature multidimensionnelle (sociale, économique, environnementale, culturel, politique, ...). L'évaluation d'impact social doit être pensée et menée de façon collective, co-construite et participative au sein de l'entreprise sociale en impliquant un maximum de parties prenantes.